

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 13-317-1923 nommant M. Bodin, Procureur de la-République, ad hoc.

n° 13-317-1923

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 avril 1923

Numéro JO
n° 317 du 30/04/1923

Date du numéro
30 avril 1923

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'Honneur : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vules décrets des 4 septembre 1904 et 95 juillet 1914 réorganisant le service de la justice à la Côte française des Somalis

Vul'arrêté du 5 avril 1923, chargeant provisoirement M. Kené La Kougerv, des fonctions de Procureur de la République : Vu l'acte de récusation reçu au greffe en date du 25 avril 1923, à la requête de M. Maisse contre M. La Rougery procureur de la République p.i.

Vules nécessités du service

Sur la proposition du Chef de service judiciaire:

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Bodin (Marie-Clément). adjoind de 1er classe des services civils, est nommé procureur de la République ad hoc. Art. 2.— Avant d'entrer en fonctions M. Bodin prètera le serment prescrit par la loi. Art.3.— Le présent arrêté sera enregistré

— communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Colonie.

A. LAURET.Par le gouvernement:**Le Chef du service judiciaire,J. THILLARD.**